

# Le féminisme au-delà de l'économie

Jean-Marie Harribey

*Politis*, n° 1488, 1<sup>er</sup> février 2018

Saisissons l'occasion de la dénonciation des agressions contre les femmes pour revenir sur une discussion jamais achevée au sujet de l'exploitation spécifique subie par les femmes. En France, le salaire féminin moyen à temps plein reste inférieur de 18,6 % au salaire masculin moyen<sup>1</sup>. Le fait est établi, mais l'écart ne se résorbe toujours pas, et il s'accompagne d'une discrimination dans l'attribution des postes de responsabilité. C'est la première forme de sur-exploitation par rapport à l'exploitation « moyenne » des prolétaires.

La conceptualisation du travail accompli par les femmes dans la sphère domestique est plus complexe. On ne dispose pas d'un concept équivalent à celui de Marx sur la plus-value extorquée par le capital à la force de travail. Et celui-ci n'est pas applicable au travail domestique. Sauf au second degré : le travail domestique ne produit pas de valeur marchande susceptible de valoriser le capital, mais le capitalisme bénéficie indirectement du fait que le travail domestique soit effectué gratuitement. Il participe ainsi à la reconstitution de la force de travail salariée. C'est en gros ce que disait l'analyse marxiste traditionnelle.

Mais celle-ci ne rend pas compte de la domination masculine, dont la marque la plus visible est l'absence durable de partage des tâches domestiques : en moyenne, 4h par jour pour les femmes contre 2h13 pour les hommes, même si l'écart se réduit depuis 25 ans<sup>2</sup>. En suivant la sociologue Christine Delphy, une « théorie générale de l'exploitation » est-elle possible ? L'argument est qu'une situation d'exploitation doit être évaluée selon des normes morales et politiques et non comme une réalité économique objective. Il ne suffit pas d'expliquer que les prolétaires travaillent plus longtemps que le temps nécessaire à produire l'équivalent de leur salaire. Il faut se demander : pourquoi le font-ils ? Parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement : la longueur de la journée de travail est fixée par l'employeur, au mieux encadrée par la loi. L'exploitation est donc un « vol » ou l'« extorsion de travail gratuit »<sup>3</sup> et le travail domestique relèverait du concept d'exploitation, même s'il ne produit pas de plus-value.

Cette thèse est paradoxale. Elle soutient que le concept de plus-value ne peut être appliqué à toute exploitation, mais celui-ci ne prétend pas expliquer autre chose que l'exploitation capitaliste<sup>4</sup>. Elle fait des femmes une classe sociale parce qu'elle enracine l'exploitation domestique dans un « mode de production patriarcal » par le biais du rapport social fondé sur la gratuité dont bénéficient les hommes, mais elle rejette une objectivation de type économique.

Ces paradoxes illustrent la difficulté de spécifier l'exploitation des femmes qui ne se réduit pas à l'exploitation capitaliste, tout en gardant la théorie de la plus-value pour analyser cette dernière. L'émancipation des femmes ne se réduit donc pas à celle du travail prolétaire. L'analyse peut alors être élargie à l'ensemble de la transformation sociale. L'abolition des rapports capitalistes est une condition nécessaire mais non suffisante : simultanément, doivent

---

<sup>1</sup> Observatoire des inégalités, 2017.

<sup>2</sup> L. Ricoch, *Insee-Résultats*, 2012.

<sup>3</sup> C. Delphy, *Pour une théorie générale de l'exploitation*, Syllepse, 2015, p. 99.

<sup>4</sup> *Politis* n'a rien trouvé de mieux que transformer cela en une bourde énorme qui en dit long sur la compréhension de la société : « celui-ci ne défend pas autre chose que l'exploitation capitaliste ». Le journal papier et le pdf étant impossibles à modifier, la bévue a été corrigée par *Politis* sur <https://www.politis.fr/articles/2018/01/le-feminisme-au-dela-de-leconomie-38291> et un erratum a été inséré dans le journal du 8 février 2018.

être partagé le pouvoir et dépassés le patriarcat et le productivisme. L'émancipation humaine est à ce prix.